

Laurent Mucchielli (1968-)

sociologue et historien de formation, est chargé de recherche au CNRS
et directeur du Centre de recherche sociologique sur le Droit et les institutions pénales au CNRS

(2000)

“La « démission parentale »
en question: un bilan
des recherches.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Laurent Mucchielli,

"La « démission parentale » en question: un bilan des recherches".

Un article publié dans la revue **Questions pénales**, vol. 13, no 4, septembre 2000, pp. 1-4.

[Autorisation formelle accordée, le 8 septembre 2005, par M. Laurent Mucchielli, sociologue et historien de formation, chargé de recherche au CNRS et directeur du Centre de recherche sociologique sur le Droit et les institutions pénales au CNRS.]

Site web : <http://laurent.mucchielli.free.fr/>



Courriels: laurent.mucchielli@wanadoo.fr ou mucchielli@cesdip.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8,5'' x 11''

Édition complétée le 7 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Table des matières

[Introduction](#)

[Sources et méthodes](#)

1. [Familles monoparentales, divorce et délinquance des enfants](#)
2. [Troubles précoces de la socialité](#) et reproduction intergénérationnelle de la violence
3. [Le contrôle parental du risque de délinquance à la pré-adolescence](#)

Laurent Mucchielli (2004)

“La « démission parentale » en question: un bilan des recherches”.

(texte publié dans *Questions pénales*, septembre 2000, XIII-4, p. 1-4)

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Au cours des années 1990, des maires de toutes tendances politiques, des députés et des ministres ont évoqué le thème de la "démission des parents" pour contribuer à expliquer l'origine de la délinquance des petits "sauvageons" (selon l'expression du précédent ministre de l'Intérieur). À plusieurs reprises, l'extension de la mise sous tutelle et la suppression pure et simple des allocations familiales ont été posées. Dans ce contexte, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) nous a demandé en janvier 2000 un bilan des recherches scientifiques menées sur les relations entre familles et délinquances.

Sources et méthode

[Retour à la table des matières](#)

Notre champ d'étude comprend les sources publiées en langues française et anglaise durant les quinze dernières années. La récolte de ces matériaux s'est faite avant tout à travers le dépouillement des revues spécialisées, complété par la lecture des ouvrages consultables en région parisienne. De façon systématique ou ponctuelle, nous avons consulté une quarantaine de revues scientifiques publiées aux États-Unis, en Angleterre, au Canada (anglophone et francophone), en France, en Belgique et en Suisse. Au plan disciplinaire, nous avons tenté de synthétiser des études relevant aussi bien de la criminologie, de la sociologie, de l'ethnologie, de la psychologie clinique et de la psychiatrie. Au plan méthodologique, nous avons pris en considération les études quantitatives comme les études qualitatives. Notons qu'au sein des premières, nous avons accordé une attention particulière aux recherches utilisant des enquêtes dites de délinquance auto-reportée. En effet, ces enquêtes, qui consistent à interroger un ensemble de personnes sur les infractions qu'elles ont commises antérieurement, permettent de ne pas juger de la délinquance à l'aune des seuls individus repérés par la police, la justice ou les services sociaux.

Précisons enfin deux choses importantes pour l'analyse de la population délinquante. D'abord, la délinquance étant un phénomène essentiellement masculin et les recherches se concentrant également surtout sur les jeunes hommes, notre propos ne prend pas en compte la ou les délinquances des femmes. Ensuite, l'immense majorité des études se concentrent sur les formes de délinquance les plus visibles, qui sont également l'objet principal de l'attention des décideurs politiques, du contrôle policier et de la sanction pénale. Or ceci se traduit aussi par le fait que les formes de délinquance des milieux populaires sont beaucoup mieux connues que celles des milieux sociaux plus aisés.

Notre but n'est pas de dresser une liste de constats chiffrés qui viendraient marquer un certain nombre d'assertions du sceau de la science. Là où les médias et nombre de décideurs attendent "des chiffres", ou plus largement des faits et des preuves, il nous a semblé que le rôle du chercheur est avant tout de faire comprendre les raisonnements sur lesquels repose la construction des faits et des preuves, et dans lesquels les chiffres peuvent trouver une signification. Au demeurant, les recherches quantitatives établissent au mieux que tel facteur est un peu plus significatif que tel autre, mais cela ne signifie jamais qu'il s'agit en soi d'une cause. Nous ne procédons donc pas à une simple présentation des multiples corrélations qui ont été testées entre telle ou telle caractéristique familiale et tel ou tel comportement délinquant. Pareille liste n'aurait guère de signification. Dire par exemple que le manque de surveillance et de discipline, le manque d'amour et d'attention, le mode de sanction trop laxiste ou trop sévère, le mode d'apprentissage direct ou indirect de conduites déviantes pratiquées déjà par les parents et les frères, la santé mentale fragile des parents, la misère et le retrait social du père, etc., peuvent faciliter l'adoption future de tel ou tel comportement délinquant est une abstraction non seulement difficile à quantifier, mais surtout peu informative et peu significative en soi. *Dans la réalité, le fonctionnement d'une famille est nécessairement un système d'interactions complexe dont il s'agit de comprendre la dynamique d'ensemble, cette dernière pouvant être plus ou moins criminogène.*

Par ailleurs, et de façon toute aussi importante, les études quantitatives qui tentent de mesurer l'impact des facteurs familiaux par rapport aux autres facteurs environnementaux (l'existence et le rôle d'une parentèle plus large, les conditions de vie socio-économiques, le cadre et le mode de vie, l'influence des groupes de pairs chez les pré-adolescents et les adolescents, etc.) soulignent que, à l'exception des cas de transmission familiale directe de comportements déviants (minoritaires dans l'ensemble de la délinquance), ces facteurs ne sont pas suffisants pour expliquer l'entrée des jeunes dans la délinquance. Il importe, par conséquent, de s'interroger sur les déterminants extra-familiaux des processus criminogènes et de tenter de restituer l'articulation entre les facteurs familiaux et extra-familiaux.

Dans cette perspective, nous avons été amené à distinguer deux grands types de situations, deux grands types de processus criminogènes impliquant la famille de manière très différente (ce qui ne signifie pas que ces deux processus généraux rendent compte de l'intégralité des situations individuelles dont les variations sont innombrables). Le premier type est celui de l'individu dont le comportement déviant, et notamment l'agressivité immotivée dans une situation, a été généralement repéré dès la petite enfance, et qui cumulera souvent par la suite les signalements à divers moments de sa vie. Ce type de parcours délinquant semble lié fondamentalement à un dysfonctionnement familial. Le second type est celui de l'individu dont le comportement délinquant ne se signale qu'à la pré-adolescence ou même à l'adolescence, et qui ne s'engagera dans une carrière délinquante que si des facteurs autres que familiaux l'y poussent (ou ne lui permettent pas d'y résister). Cette distinction apparaît cruciale dans un contexte où l'on parle abusivement de " la délinquance " ou " du délinquant " comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène de comportements ou de profils psycho-sociaux d'individus.

Mais avant de présenter successivement les deux types de processus évoqués à l'instant, les thèmes de la crise de la famille et des conséquences pathologiques de son éclatement étant si prégnants dans le débat public français, il nous a paru nécessaire d'étudier en détail la question de l'influence des formes de la famille sur la délinquance des enfants.

1. Familles monoparentales, divorce et délinquance des enfants

[Retour à la table des matières](#)

Les bouleversements de la famille contemporaine font l'objet d'une préoccupation et même d'une forte inquiétude de la part de nombre d'éducateurs et de psychologues qui s'interrogent en particulier sur les conséquences de l'"absence du père". L'analyse des recherches sur l'influence supposée de la famille dissociée (famille monoparentale) et du divorce sur la délinquance, puis sur l'évolution dans le temps des rela-

tions entre familles et délinquances, nous a permis de dégager les points suivants.

Il apparaît d'abord sans ambiguïté que si les divorces, séparations, situations familiales monoparentales et recomposées, constituent des sources de souffrances, d'angoisses et d'incertitudes multiples, il n'existe aucun lien direct et significatif entre ces souffrances, ces angoisses ou ces incertitudes et les comportements délinquants ou violents. Une seule exception à cette règle : les consommations de drogues (davantage les drogues douces), dont on admettra qu'elles ne constituent pas en elles-mêmes un trouble à l'ordre public ou une quelconque atteinte à la vie ou à la propriété d'autrui.

De manière générale, les recherches permettent de conclure que, dans l'analyse du rôle de la famille, les facteurs relationnels sont plus déterminants que les facteurs structurels. En d'autres termes, la dissociation familiale est moins importante que la mésentente conjugale. Ce qui favorise la délinquance des enfants c'est l'existence d'un conflit grave entre les parents, que ces derniers cohabitent ou bien soient séparés. Les recherches indiquent en outre que ce climat familial est en partie dépendant des difficultés socio-économiques de la famille, que les situations familiales les plus "à risque" sont donc celles où se cumulent la mésentente conjugale et la précarité.

Enfin, signalons qu'à bien des égards, en matière de formes familiales, c'est bien plutôt vers les familles nombreuses qu'il faudrait se tourner pour trouver des facteurs statistiquement significatifs de la délinquance juvénile. Mais cette sur-représentation des familles nombreuses est relativisée dès lors que l'on prend en considération les variables socio-économiques. La famille nombreuse, voire très nombreuse, demeure en effet dans la plupart des pays occidentaux une forme familiale qui caractérise plus particulièrement les milieux défavorisés.

2. Troubles précoces de la socialité et reproduction intergénérationnelle de la violence

[Retour à la table des matières](#)

Nous abordons ici l'agressivité et l'asocialité précoces des enfants, les dysfonctionnements familiaux et la reproduction intergénérationnelle de la violence. Parmi les explications de ces dysfonctionnements familiaux qui ont été données par les psychologues, les psychanalystes, les psychiatres et les criminologues, soulignons notamment l'intérêt des approches systémiques. Pour résumer les choses, le comportement affectif, social et sexuel de l'enfant s'organise fondamentalement au cours des premières années de sa vie, à travers la relation à sa mère puis à l'environnement affectif de celle-ci. Des carences affectives précoces peuvent troubler de façon temporaire ou permanente le développement de l'enfant lorsque sa mère adopte à son égard, volontairement ou involontairement, une attitude distante, froide voire même agressive. C'est là la configuration classique de la théorie de l'attachement. Mais la psychanalyse a mis en évidence depuis très longtemps des processus pathologiques d'attachement d'un tout autre genre, notamment celui qui consiste pour la mère, au contraire du cas précédent, à surinvestir affectivement son enfant, au point d'empêcher son développement personnel en exerçant sur lui une emprise psychologique pouvant aller jusqu'à la violence physique, empêchant également la mise en place normale de ce que la psychanalyse appelle le "triangle œdipien" (le système des relations mère-père-enfant) et donc la bonne construction de l'identité du petit garçon dans la relation à son père (ou à un substitut paternel). Ensuite, l'approche systémique a mis en évidence toute une série d'autres situations conjugales et familiales potentiellement très perturbatrices pour l'équilibre affectif et sexuel de l'enfant, en insistant notamment sur la nature des relations conjugales et sur la place de l'enfant dans les interactions entre les parents.

Dans toutes ces théories pourtant différentes, il apparaît que la famille constitue la cause directe de toute une série de dysfonctionnements psychologiques dont certains conduiront les enfants à commettre des délits et

des crimes de différents ordres (maltraitance, inceste, agression sexuelle sur enfant, divers viols, meurtres). Plus grave : même si cela ne s'effectue pas nécessairement sur le simple mode de la reproduction à l'identique, il est avéré, tant au plan qualitatif qu'au plan quantitatif, qu'il existe de puissants mécanismes de transmission intergénérationnelle des dysfonctionnements familiaux criminogènes.

Enfin, la synthèse des recherches amène à formuler deux observations supplémentaires : d'une part, d'un point de vue quantitatif, ces familles et ces processus ne s'observent pas tous les milieux sociaux dans les mêmes proportions : s'ils peuvent potentiellement se produire partout, ils se rencontrent apparemment beaucoup plus souvent dans les milieux les plus défavorisés ; d'autre part, et cela confirme le point précédent, les dysfonctionnements parentaux mis en évidence s'accompagnent généralement de l'alcoolisme et de la "dépression" (au sens large), deux éléments que les psychiatres appellent parfois des "pathologies sociales", désignant par là le fait qu'elles sont directement liés aux conditions de vie socio-économiques des individus.

3. Le contrôle parental du risque de délinquance à la pré-adolescence

[Retour à la table des matières](#)

Nous abordons finalement le rôle de la famille dans les modes ordinaires et les plus fréquents d'entrée dans la délinquance, au cours de la pré-adolescence ou de l'adolescence. En effet, le rôle de la famille ne se limite pas à la genèse *directe* des futurs troubles psychologiques de l'enfant, dont certains le conduiront à la délinquance. La plupart des familles dont les enfants deviennent délinquants ne présentent aucune caractéristique significative de dysfonctionnements affectifs. Il faut donc rappeler que le rôle de la famille ne s'arrête pas à la mise en place des processus affectifs et éducatifs de base. Il se poursuit de façon *indirecte* ou *préventive*, dans l'encadrement de l'évolution de l'enfant jusqu'à la fin de l'adolescence. La pré-adolescence constitue en effet un moment

particulièrement sensible du point de vue du risque d'entrée dans la délinquance. Nous avons parlé à plusieurs reprises de "délinquance juvénile ordinaire" ("endémique" disait le sociologue J.-C. Chamboredon dans un article célèbre datant de presque trente ans ¹) tant, dans certains milieux sociaux (dans les quartiers abritant une population pauvre et stigmatisée), dans certains contextes (les tribulations des groupes de pairs) et à certains âges (essentiellement de la pré-adolescence au milieu de l'adolescence), elle constitue une potentialité d'investissement particulièrement ouverte pour des individus que ne singularise aucune carence, aucune maltraitance même psychologique, en un mot aucun fonctionnement psychopathologique. Dès lors l'enjeu essentiel devient *la qualité du contrôle parental*, la qualité de la réaction familiale face aux premiers débordements des pré-adolescents.

On peut dire que la famille est responsable de ce contrôle au sens où nul ne peut véritablement l'y remplacer. Pour autant, on ne saurait soutenir sérieusement que des familles exemptes de troubles psychologiques choisissent délibérément de ne rien faire et de laisser leurs enfants s'enfoncer dans un couloir sans porte de sortie digne de ce nom. Quand des familles faillissent, c'est que des forces supérieures à elles se sont imposées. En d'autres termes, dans la majeure partie des cas, les facteurs socio-économiques s'avèrent bel et bien les facteurs les plus déterminants dans la fabrique de la délinquance, mais de façon indirecte. En réalité, ils contribuent fortement à ruiner les capacités de contrôle des parents. Le cas le plus flagrant semble être celui où la situation psychologique des parents (surtout du père) est tellement dégradée par leur situation sociale qu'elle rend leurs modes d'intervention inadéquats. Le mauvais contrôle est celui qui oscille entre les deux extrêmes que sont la passivité et le retrait d'une part, la répression disproportionnée, violente et non élaborée intellectuellement d'autre part. Mais il faut aussi prendre en considération le fait que la position sociale des parents peut discréditer ou décrédibiliser par avance un discours normalisateur et intégrateur. Lorsque leur propre position sociale contredit de fait la promesse d'un destin social acceptable, pourquoi le jeune les prendrait-il véritablement au sérieux ? Pour peu que le frère aîné se trouve lui-même dans la "galère" de la recherche d'emploi malgré un diplôme technique minimal, pourquoi son cadet

¹. J.-C. Chamboredon, La délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 1971, 12 (3), pp. 335-377.

nourrirait-il l'espoir de faire mieux que les autres ? Que s'ajoute à cela un contexte de vie marqué par la stigmatisation sur divers plans (mauvaise réputation du quartier, racisme, intervention des services sociaux, contrôles policiers à répétition, etc.) et il n'en faut pas plus pour que les parents deviennent largement impuissants face au décrochage scolaire puis aux pratiques délinquantes de leurs jeunes garçons.

En définitive, les craintes d'une "crise de la famille" et d'une "démission parentale" ne paraissent guère fondées. La réflexion devrait plutôt s'orienter vers la recherche des situations familiales à risque et vers l'analyse des processus de relégation sociale qui encouragent la délinquance juvénile en même temps qu'ils diminuent les capacités de contrôle parental.

Pour en savoir plus : MUCCHIELLI L., 2000, *Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*, Guyancourt, CESDIP, Études et données pénales, n°86.

Consultez le rapport sur Internet : <http://www.cesdip.msh-paris.fr>